

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2020_033

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 juin 2020

Nombre	
de Conseillers en exercice	15
de Présents	14
de Votants	15

L'an deux mille vingt et le neuf juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, exceptionnellement et après autorisation, à la Salle Polyvalente de Champtercier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

**Désignation des délégués de
la Commission Communale
d'Appels d'Offres**

Etaient présents : ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BARDET Michel, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, TURREL Delphine, HEYNDRIKX Kris, GASSEND Christian

Absents :

Excusés :

Procuration de : ROUSSELET Jean-Louis par VILLARON Bruno

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Monsieur Michel BARDET, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 03/06/2020

Vu la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 26/05/2020,

Vu l'élection du Maire et des Adjoints lors de la séance du Conseil Municipal en date du 26/05/2020,

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de Champtercier,

Après en avoir délibéré,

DESIGNE comme délégués au sein de la Commission d'Appel d'Offre, placée sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA, Maire de la Commune :

TITULAIRES :

- Monsieur Michel BARDET, 2ème Adjoint
- Monsieur Jean-Louis ROUSSELET, Conseiller Municipal
- Monsieur Cyrille MEYNIER, Conseiller Municipal

SUPPLEANTS :

- Madame Bénédicte PAUL, 1ère Adjointe
- Monsieur Christian GASSEND, Conseiller Municipal
- Monsieur Marc GORSKI, Conseiller Municipal
- Monsieur Bruno VILLARON, Conseiller Municipal

POUR :15

ABSTENTION :0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises.
Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme.
Le Maire,
Antoine ARENA

Transmise au Représentant de l'État.

